



COMITE CENTRAL HYGIENE SECURITE

Compte rendu succinct de la séance

du 7 Février 2008

Pour la CFDT, Patrick GROSROYAT (USE/CFDT), Jean-François VACHERIAS (DDE 74)

En préalable, la CFDT fait une déclaration au CCHS ci-dessous.

Ce que nous avons anticipé lors de notre déclaration faite lors du CCHS du 20 Juin 2006 et que nous avons évoqué à plusieurs reprises se confirme tragiquement.

Bien que la plus grosse partie des métiers à risques aient été transférés, le nombre d'accidents graves est toujours élevé et le nombre de suicides est en augmentation inquiétante.

Simplement pour comparer, suite à 4 ou 5 cas dans deux grandes entreprises françaises, les médias s'en emparent, le président du groupe s'exprime au journal télévisé, annonce des mesures.

Treize cas en 2007 pour notre ministère et en dehors de nos instances de prévention, qui s'en soucie ?

On ne peut plus nier la corrélation entre les réorganisations successives et ce que nous constatons aujourd'hui, ce qu'elles entraînent de dégradations des conditions de travail.

La CFDT a alerté à chaque réunion du CCHS sur ces conséquences.

D'autres réorganisations s'annoncent, fusions DDE/DDAF, et certainement d'autres après.

Les mesures arrêtées par le groupe de travail ad hoc visent à la prise en charge des cas signalés, c'est évidemment nécessaire, mais pour la CFDT, c'est insuffisant. La véritable prévention consiste à prendre les mesures pour que ces réorganisations ne soient plus des causes de déstabilisation des agents.

La CFDT demande un cadrage national afin que lors de ces réorganisations, des mesures soient prises pour protéger les conditions de travail des agents et que les aspects sociaux et humains soient au cœur des réflexions.

La CFDT pense qu'il y a urgence, car deux nouveaux cas se sont produits depuis le début de l'année.

Pour la CFDT JF VACHERIAS

Ordre du jour :

1 - Accidents graves et mortels, suicides et malaises mortels : présentation des tableaux.

Les accidents mortels

Nous réitérons nos remarques , en particulier sur l'urgence d'aborder les questions relatives à la sécurité et les conditions de travail dans les DIR.

SUIVI des ACCIDENTS MORTELS de L'ANNEE 2007										
SERVICE	Date de l'accident	Type d'accident	Grade	Sexe / Age	Dessine l'activité	COMMISSION D'ENQUETE		Date de réception du rapport à la DGPA	Disponibilité au service	Description résumée de l'accident
						Date de la mise en place de l'enquête	Date de présentation du rapport à la DGPA			
DDE 59	18/01/2007	Service	IPCPSR	F-33	Inspection Sécurité Routière	21/01/2007	03/07/2007	24/09/2007	OUI	L'accident s'est produit dans un véhicule dans lequel avaient pris place l'inspectrice, la candidate ainsi que le moniteur et un autre candidat. Ces deux dernières personnes étaient à l'arrière, le véhicule était à l'arrêt quand brutalement un arbre s'est abattu sur le véhicule. L'inspectrice est décédée, les autres passagers du véhicule sont sains et saufs. Une enquête judiciaire pour homicide involontaire a été ouverte le 21/01/07.
CETE Est	04/09/2007	Trajet-domicile	FSS Technicien	H-52	CETE	27/09/2007	février-08			L'agent a heurté un arbre de plein fous, en ligne droite. Les secours n'ont pu le réanimer. Aucune trace de freinage n'a été relevée. Une enquête de gendarmerie est en cours.
DDE 32	12/09/2007	Service	OPA Maître Compagnon	H-55	Parc	28/09/2007	13/11/2007	21/11/2007	OUI	L'agent a été victime d'un accident mortel avec un véhicule de service sur la RN 21 près d'Auch mercredi 12 septembre vers 17h00. Selon les premières informations, l'agent, à bord d'un véhicule de liaison, rentrait d'un chantier de mise en oeuvre de grave émulsion et regagnait le parc à Auch. Il s'est déporté sur la gauche pour une raison encore indéterminée. Deux véhicules ont pu l'éviter, mais il a percuté le troisième. Les passagers du véhicule percuté sont légèrement blessés. Une enquête de gendarmerie est en cours. L'agent avait 55 ans et n'avait pas de problème de santé connu. La direction a réuni l'ensemble des agents dès le lendemain et un soutien psychologique leur a été proposé. La DGPA représentée par Madame Hélène JACQUOT-GUIMBAL s'est rendue aux obituques.
DIR Centre-Est	23/10/2007	Service	Chef d'équipe	H-53	CEI					Alors que les agents du CEI de Chamonix procédaient à la mise en place d'un balisage pour un rétrécissement de la chaussée pour la ramener à une seule voie, un VL a entrepris de dépasser ne respectant pas la signalisation en place. Il a percuté un des agents procédant à l'installation de la signalisation et l'a tué sur le coup. Le conducteur en cause a été placé en garde à vue. Le DIR et l'assistante sociale se sont rendus sur place. L'ASS a rencontré les agents du CEI ainsi que la famille de la victime. Un soutien psychologique a été mis en place.

Les accidents graves (voir tableau joints)

Nous faisons remarquer qu'il s'agit principalement d'accidents provoqués par des usagers qui percutent une FLR ou un fourgon d'intervention. Le nombre d'agents atteints lors de ces accidents est conséquent, puisqu'à chaque fois il y a plusieurs victimes. L'administration nous confirme la constitution d'un groupe de travail chargé d'aborder la pénibilité des situations de travail atypiques, notamment dans les DIR. De plus la DGPA a demandé au CGPC de faire un audit sur les conditions d'interventions des agents DIR. Nous demandons que le CCHS et les OS soient associés à ces travaux. Nous demandons également qu'il y ait une confrontation des résultats, les situations de travail des agents des DIR constituant un ensemble.

SERVICE	Date de l'accident	Type d'accident	Grade	Sexe / Age	Dernière date d'activité	COMMISSION D'ENQUETE		Date de réception du rapport à la DGPA	Inaptabilité au service	Description résumée de l'accident
						Date de la mise en place de l'enquête	Date de présentation du rapport et de l'enquête au CLHS			
DDE 74	20/04/2007	Travail	OPA	M - 39	Route	02/05/2007	22/06/2007	27/06/2007	oui	<p>Au cours d'une phase de montage d'un écran sur une glissière de sécurité posée sur un mur de soutènement de 7,90m, l'agent a utilisé un pied de biche pour écarter la glissière de l'entretoise pour y glisser l'écran. L'outil semble avoir rippé et a déséquilibré l'agent qui est tombé du mur. L'agent a commencé à se relever seul puis ses collègues ont appelé les secours qui l'ont transporté aux urgences.</p> <p>L'agent a une plaie à la tête et une blessure à la cheville. Il est probablement tombé sur ses pieds. Il est sorti de l'hôpital le soir même. Il est en arrêt jusqu'au 20 mai.</p> <p>L'agent est affecté au PATA(point à temps automatique) et était en remplacement.</p>
DDE 03	03/08/2007	Travail	OPA	M-	Parc	17/08/2007	11/10/2007	10/01/2008	oui	<p>Cet accident n'a pas été transmis immédiatement car il n'a pas été caractérisé d'accident grave. Un rapport a toutefois été réalisé par le chef de parc et il a été évoqué lors du CLHS. Des mesures de prévention ont été prises.</p> <p>Alors que l'agent voulait compléter avec de l'eau une cuve à dope qu'il avait alimentée le matin, le bouchon "1/4 de tour" du réservoir lui a explosé au visage le projetant en arrière sur le sol.</p> <p>L'agent a été transporté à l'hôpital et souffre de fractures au visage, à la nez cassé et de nombreux hématomes.</p> <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - changement du bouchon par un système à vis long filetage - installation d'une échelle d'accès à la cuve - modification du sens de la vanne d'ouverture d'air
DIR Nord	31/08/2007	Travail	AES AES AE CEE	M-55 M-49 M-39 M-44	Route	05/09/2007	28/11/2007	Relance par DGPA le 28/01	oui	<p>Un PL est tombé en panne sur l'autoroute A 16 (sens Belgique/France). Un fourgon avec FLR de la DIR est venu en protection. Un 2ème PL est venu percuter le dispositif de protection alors que les 2 agents venaient de descendre du véhicule. Deux autres agents venus en renfort pour procéder à la fermeture de l'autoroute sont choqués. Les 4 agents en état de choc psychologique sont conduits, par les pompiers et par les collègues, à l'hôpital : cellule médico-psychologique. Un seul agent est en arrêt de travail (jusqu'au 10 septembre). Le médecin de prévention a été appelé.</p> <p>Le fourgon de la DIR est entièrement détruit.</p>
DIR Nord	09/11/2007	Travail	AES	M-48	Route	09/11/2007	20/12/2007	Relance par DGPA le 28/01	oui	<p>Des agents de la DIR Nord mettaient en place sur l'A 34 une signalisation temporaire (FLR) pour un chantier de glissières. L'agent était en train de détacher la remorque du camion quand un automobiliste a percuté la remorque. L'agent a manqué être écrasé, il n'a subi que des blessures aux jambes.</p>
DDE 59	21/11/2007	Travail	OPA OPA	M-52 M-30	Route	26/11/2007	Prévue fin janv début fév.			<p>Dans le cadre d'un chantier d'élagage pour le CG, 2 agents du Parc travaillaient à une hauteur d'environ 8/10 m dans un camion nacelle lorsque 1 stabilisateur qui reposait sur une cale en résine de synthèse (cales fournies avec l'engin en location) a glissé de la cale. L'engin s'est enfoncé dans l'accotement herbeux déstabilisant le camion nacelle.</p> <p>Les deux agents du Parc ont chuté mais sont restés conscients. Ils ont été transportés aux urgences de Valenciennes.</p> <p>Un des agents touché aux vertèbres a subi une série d'examen. L'autre a le fémur cassé et un traumatisme au bassin. Il s'est fait opérer le lendemain matin.</p> <p>Une enquête de police est en cours</p>
DIR Nord	29/11/2007	Travail	AES AE	M-55 M-41	Route	10/12/2007	20/12/2007	Relance par DGPA le 28/01	oui	<p>Une saieuse (salage pré-curauf) s'est fait percuter par un poids lourd sur l'A34. Elle s'est retournée avec les 2 agents à bord et a fait 2 tonnes en contrebas. C'est un arbre qui arrêté la saieuse. Elle roulait à moins de 50 km/h. La visibilité était bonne, pas de brouillard.</p> <p>Un des agents souffre de contusions multiples, il est rentré chez lui. L'autre a eu des vertèbres cassées. Il est rentré chez lui et doit porter un corset.</p>
DIR Nord	13/12/2007	Travail	AE AE	M-55 M-30	Route	17/12/2007	15/01/2008	Relance par DGPA le 28/01		<p>La saieuse a été percuté par un camion et a effectué un tonneau.</p>
DIR Massif Central	21/12/2007	Travail	AES AES	M-25 M-50	Route	27/12/2007	mai-08			<p>Sur la RN 122, 2 agents de l'équipe d'intervention VH du CEI de St Manet (15) ont porté secours à un fourgon qui aurait glissé pour percuter un mur. Une voiture arrivant aurait glissé et percuté les 2 agents. Ils ont été évacués à l'hôpital de Figeac.</p> <p>Un des agents ayant eu un traumatisme à l'épaule a repris son travail au CEI le 17 janvier 2008. L'autre agent transporté à Toulouse, souffrant d'un traumatisme crânien et d'un choc au niveau des reins, est sorti du coma. Il est suivi par une équipe de réanimation et n'a pas retrouvé toute sa motricité.</p> <p>La DIR s'est assurée de la possibilité de mise en place d'une cellule médico-psychologique.</p>

Nous réitérons nos remarques , en particulier sur l'urgence d'aborder les questions relatives à la sécurité et les conditions de travail dans les DIR.

Les suicides :

Voir notre déclaration ci-dessus. Nous insistons une fois de plus sur les conséquences de ces réorganisations successives dans lesquelles les agents de l'administration sont traités sans aucune considération. Nous constatons également que deux nouveaux cas se sont produits depuis le début de l'année.

SUIVI des SUICIDES ABOUTIS de l'ANNEE 2007
 (* données issues de l'enquête du GT "Prévention-action des suicides")

SERVICE	Date du suicide	Lieu du suicide	Grade	Sexe et Age	Domaine d'activité	Description des circonstances du suicide	Observations
DGMT	10/01/2007	Domicile	AAE	M-48	Tertiaire	Arme à feu.	Un soutien post-traumatique est proposé pour les agents qui en auraient besoin.
DDE 58	10/01/2007	Travail	AE	M-	VN	L'agent a été retrouvé sans vie dans le local de la subdivision de DECIZE	Un soutien post-traumatique est proposé pour les agents qui en auraient besoin. La DDE diligentera une "recherche des éléments de contexte du domaine professionnel" pour identifier d'éventuelles pistes d'amélioration du collectif de travail (qui n'est pas mis en cause aujourd'hui). Enfin, la DDE apporte à la compagne de l'agent le soutien de son ASS.
DDE 51*	17/01/2007	Travail	Dessinateur	M-50	Tertiaire	Arme à feu	
DDE 61*	08/03/2007	Domicile	AE	M-51	Exploitat	Pendaison	
DDE 38	14/03/2007	Domicile	Technicien	M-35	Ingénierie	L'agent a mis fin à ses jours pendant un arrêt maladie.	Un soutien post-traumatique a été proposé pour les agents qui en avaient besoin.
DDE 48*	25/03/2007	Domicile	OPA	M-48	Exploitat	Arme à feu	
DDE 89	30/04/2007	Domicile	OPA	M-51	Route	L'agent s'est suicidé avec un mélange de médicaments, d'alcool et de gaz d'échappement	Il est venu sur son lieu de travail vendredi alors qu'il était en congé.
DDE 59*	Mai	Domicile	TSP	M-35	Tertiaire	Pendaison	Maré, en instance de séparation
DRE 31*	22/05/2007	Domicile	AES				
DDE 62*	juillet	Domicile	Adj. Tech.	M-51			
DDE 59*	septembre	Domicile	AAP 1	M-55	Tertiaire	Pendaison	
DDE 22	29/10/2007	Domicile	Officier mécanicien	M-50	Marin phares et balises	Arme à feu	
DIRA	10/12/2007	Domicile	AAP	F-49	Tertiaire	Pendaison	L'agent avait fait une tentative de suicide à la fin du 1er semestre 2007. Elle était en arrêt maladie et faisait l'objet d'un suivi attentif par le service social. L'agent n'a pas laissé de message d'explications. L'ASS est intervenue et le bureau GBF4 a conseillé au service de se rapprocher du médecin de prévention afin qu'il puisse entendre et orienter les collègues de la victime vers une cellule d'assistance psycho-traumatique ou vers un psychologue le cas échéant. Par ailleurs, le Dr JEHEL, Responsable d'Unité Psychotraumatologie-Addictologie-Prévention du suicide à l'Hôpital TENON, expert auprès de la DGP&A sur la prévention et le traitement des gestes suicidaires, a été mis à la disposition du service pour l'aider à gérer cette période difficile.

2- Approbation du PV de la séance du 4 décembre 2007 :

Nous faisons part des modifications à apporter à nos interventions

3- Crédits de fonctionnement des cabinets médicaux

L'administration présente un tableau de synthèse. Il apparaît que les dépenses relatives au suivi médical des agents sont d'un coût beaucoup plus élevé lorsqu'il est confié à un service de médecine inter entreprise. Les orientations DGPA préconisent l'embauche de médecins de prévention par les services. Nous demandons que le niveau de surveillance médicale soit maintenu dans l'intérêt des agents du MEDAD, malgré la réforme de la médecine du travail qui est annoncée.

4- État des lieux de la couverture des besoins en animateurs Sécurité Prévention et médecins de prévention suite aux réorganisations :

Le document présenté par DGPA montre que le taux de renouvellement des ASP est extrêmement important. Parmi les nouveaux ASP, la moitié n'a pas encore suivi la formation initiale. La moitié des ASP a moins de 50% de son temps de travail consacré à la mission d'ASP.

Nous faisons remarquer que les ASP se trouvent dans une situation particulièrement difficile. Temps partagé avec d'autres activités, pas de formation, et dans certains cas, il ne subsiste aucune trace des documents de référence tels que le DU, le registre unique de sécurité, les registres mis à la disposition du personnel, tout ceci dans un contexte particulièrement difficile et tendu, résultat des réorganisations en cours ou à venir. La qualification et le professionnalisme du réseau des ASP souffrent de cette situation. Nous demandons une fois de plus qu'un véritable réseau de prévention qualifié soit maintenu dans l'intérêt du personnel du MEDAD.

5- Présentation du guide du travail en hauteur et à la corde

Pas de remarque de notre part

6- Bilan du programme de travail 2007 :

Pas de remarque de notre part

7- Projet du programme de travail 2008

Pas de remarque de notre part